

L'influence excessive du gibier compromet les prestations forestières et l'adaptation des forêts au changement climatique

Prise de position de la Fédération sylvicole suisse

Les gestionnaires forestiers reconnaissent et communiquent depuis longtemps que la forte influence des ongulés sauvages (ci-après dénommée « influence du gibier ») compromet à long terme les prestations forestières demandées par la société en de nombreux endroits. Les effets négatifs des populations excessives de gibier sur les forêts sont de plus en plus visibles et compromettent l'adaptation des forêts au changement climatique. La Fédération sylvicole suisse se sent donc tenu de signaler aux responsables politiques et administratifs la gravité des problèmes actuels et les conséquences à long terme qui en découlent pour la forêt suisse du point de vue sylvicole. Un renversement rapide et évident de la situation est essentiel. Il est donc urgent d'agir.

La législation forestière suisse exige que les forêts soient gérées de manière à ce qu'elles puissent remplir leurs fonctions de protection, de bien-être et de production¹ de manière permanente et sans restriction². L'aménagement forestier devrait également préserver et promouvoir la naturalité des écosystèmes³. Dans ce contexte, les gestionnaires forestiers visent également à améliorer la qualité de l'habitat des ongulés sauvages indigènes⁴. Ces services doivent être fournis selon des méthodes aussi proches de la nature que possible (sylviculture proche de la nature⁵). L'objectif de la sylviculture est donc de guider le développement des écosystèmes forestiers de manière à ce qu'ils assurent ces divers services de manière optimale et durable. Les processus de croissance dans la forêt se déroulent très lentement, c'est pourquoi les mesures sylvicoles ou leur omission n'ont un effet que sur les performances futures de la forêt et donc souvent seulement sur les générations suivantes.

Une condition essentielle pour la pérennité des prestations forestières est d'avoir une régénération suffisante avec des espèces d'arbres adaptées aux conditions locales et qui conviennent aux prestations forestières souhaitées. Une influence trop forte des ongulés sauvages sur la régénération des forêts, comme l'abroustissement, le frayage ou l'écorçage, peut cependant la restreindre, voire l'empêcher. La Confédération reconnaît l'importance du renouvellement de la forêt en obligeant les cantons à régler les populations de gibier de manière à ce que la régénération naturelle des forêts soit possible sans mesures de protection⁶. Lorsque cela n'est pas possible, les objectifs devraient être atteints au moyen de mesures préventives. Il est clair que les populations d'ongulés sauvages en bonne santé font partie des écosystèmes forestiers et que les jeunes arbres sont une source de nourriture importante pour eux. Les problèmes surviennent lorsque l'influence des ongulés sauvages compromet les prestations forestières à long terme.

Cette problématique est connue depuis les années 1950⁷. Elle touche aujourd'hui une grande partie de la forêt suisse⁷, ce qui est reconnu par la majorité des administrations forestières et de la chasse. Depuis des décennies, beaucoup a été investi dans la recherche de solutions intégrales⁸. Il existe des exemples régionaux où la situation a évolué positivement⁹, mais dans toute la Suisse, il y a un écart croissant entre les exigences légales et la réalité. Ceci est également confirmé par les résultats du 4^{ème} inventaire forestier national, dans lequel une influence croissante de l'abroustissement a été constatée¹⁰. Une estimation très prudente, il y a cinq ans, montrait qu'environ un tiers de la surface forestière suisse était modérément à gravement affectée¹¹. Toutefois, sur la base de nos activités de recherche et de formation dans toute la Suisse, nous estimons que cette proportion se situe plutôt entre la moitié et les deux tiers

*Depuis 2010, la **Fédération sylvicole suisse** réunit des experts qui sont actifs dans l'enseignement et la recherche sylvicoles. Son but est d'échanger des informations et de discuter de questions techniques, de contribuer au renforcement des compétences sylvicoles dans la recherche et la formation en Suisse et d'exploiter les synergies. Actuellement, le réseau est composé de représentants des institutions suivantes: EPFZ, Institut fédéral de recherches WSL, HAFL, Centre forestier de formation de Lyss, Centre forestier de formation de Maienfeld, Centre de silviculture de montagne GSM, Centre de compétence en silviculture CCS.*

dans les forêts de montagne et que localement à plus basse altitude, elle dépasse nettement le tiers de la superficie forestière¹².

Quel est l'effet concret de la forte influence du gibier? Le principal problème est la perte de diversité d'espèces de la régénération forestière, c'est-à-dire que seule une partie des espèces d'arbres adaptées au site peut encore se régénérer naturellement, les autres échouant. Les espèces d'arbres telles que les chênes, les sapins blancs, les érables, l'if, le sorbier des oiseleurs et diverses espèces d'arbres feuillus moins communes ne peuvent souvent pas pousser. Dans certains endroits, le rajeunissement des forêts est même complètement empêché. La zone la plus touchée est la zone de montagne, où il existe des problèmes majeurs, notamment dans de nombreuses forêts de protection. Cela est souvent lié à la très forte densité de cerfs rouges. Selon les statistiques fédérales de la chasse, la population de cerfs en Suisse a augmenté d'environ 75% au cours des 30 dernières années¹³.

Le changement climatique aggrave également ces problèmes de manière significative. Afin de réduire les risques pour les prestations forestières, les forêts doivent être adaptées au changement climatique. Cela nécessite, entre autres, une composition plus diversifiée des espèces d'arbres, ce qui signifie qu'un large éventail d'espèces d'arbres adaptées au site peut pousser dans un climat plus sec et plus chaud¹⁴. Cela s'applique également aux endroits où ces espèces d'arbres ne sont pas encore très compétitives. Cependant, de nombreuses espèces d'arbres particulièrement importantes à cet égard sont sensibles à l'abrutissement et ne peuvent pas pousser sur de grandes surfaces aujourd'hui; souvent, seul l'épicéa sensible au climat peut y subsister. En conséquence, de grandes zones de forêts deviennent des zones problématiques dans lesquelles l'influence du gibier semblait jusqu'à présent acceptable.

Dans les secteurs fortement touchés, les prestations forestières sont déjà réduites en raison de l'influence excessive du gibier, et à l'avenir, de grandes zones de la surface forestière suisse seront touchées. Les adaptations des forêts au changement climatique qui se produisent naturellement et qui sont encouragées par la sylviculture seront massivement entravées, voire complètement bloquées. Malgré de grands efforts, certains cantons n'ont pas réussi à limiter l'impact du gibier à un niveau acceptable, ou du moins à amorcer une tendance claire dans cette direction. Cela signifie que les citoyens devront accepter des coûts supplémentaires ou des pertes dans les services forestiers s'élevant à plusieurs milliards de francs suisses au cours des prochaines décennies, comme le suggèrent les études de cas sur la forêt de protection dans les Grisons et le Valais¹⁵.

Dans de nombreux cas, cela ignore le conflit d'objectifs entre les populations de gibier élevé et d'autres fonctions centrales de la forêt telles que la protection contre les risques naturels et donne de facto la priorité aux populations de gibier élevé. Cela menace les prestations forestières pour les générations futures. Un débat social et politique est nécessaire pour évaluer les prestations forestières, et les préoccupations des propriétaires forestiers doivent également être prises en compte de manière appropriée. Les décideurs politiques devraient être plus actifs dans cette conciliation des intérêts dans le conflit d'objectifs susmentionné et ne pas s'en remettre principalement à la lutte de pouvoir entre les administrations des forêts et de la chasse. Il est également important que l'argent des contribuables investi dans la gestion des forêts obtienne les meilleurs résultats possibles et n'ait pas seulement des effets réduits, voire contre-productifs, sur de vastes zones en raison de l'influence excessive du gibier.

Pour résoudre le problème, les densités de population des ongulés sauvages doivent être réduites, parfois de manière significative. Les mesures d'amélioration de l'habitat dans la forêt et dans le reste du paysage culturel (amélioration de l'habitat, mise en réseau, réduction des perturbations, etc.) peuvent contribuer à réduire l'influence du gibier sur la régénération des forêts. Toutefois, cela ne promet d'être efficace que si les densités de gibier sont au moins proches de la limite dans laquelle une régénération forestière diversifiée avec des espèces d'arbres appropriées est possible. L'instrument central est la chasse, qui remplit un important mandat légal. Conformément à l'objectif de préservation et de promotion des écosystèmes quasi-naturels, la régulation naturelle de la population par des prédateurs tels que le lynx et le loup doit également être évaluée positivement. L'influence du lynx sur les populations de cerfs et de chamois a été scientifiquement démontrée¹⁶. Une influence du loup sur les populations de proies a également été démontrée¹⁷, mais peu de recherches ont été menées à ce jour dans la région alpine.

La protection du rajeunissement contre l'influence du gibier, par exemple avec des clôtures, ne peut être efficace que de manière sélective et à court terme. À long terme et sur une grande surface, c'est pratiquement impossible. Il faudrait que les propriétaires forestiers et le grand public soient disposés à supporter les coûts élevés permanents de la construction, de contrôle et d'entretien des mesures de protection. Ce n'est pas une solution durable pour la forêt suisse.

La Fédération sylvicole suisse est consciente que de grands efforts sont déjà faits en de nombreux endroits pour assurer un développement forestier approprié. D'un point de vue technique, cependant, ces efforts ne sont pas encore suffisants, surtout au regard du changement climatique. Nous considérons donc l'influence excessive du gibier comme l'un des défis les plus importants pour la gestion durable des écosystèmes forestiers suisses. Nous continuons à nous efforcer d'apporter des contributions ciblées à la maîtrise de ce défi par une recherche et une éducation de haute qualité.

Fédération sylvicole suisse, 31 août 2020

<https://www.wsl.ch/fr/foret/gestion-et-fonctions-forestieres/sylviculture-croissance-et-rendement/federation-sylvicole-suisse.html>

Personne de contact:

Prof. Dr. Harald Bugmann, Chaire d'écologie forestière, ETH Zürich

harald.bugmann@env.ethz.ch +41446323239

Sources :

¹ Art. 1 Abs. 1 WaG SR 921.0 und Art. 77 Abs. 1 BV SR 101

² Art. 20 Abs. 1 WaG SR 921.0

³ Art. 1 Abs. 1 WaG SR 921.0

⁴ Ziel 9 der Waldpolitik 2020 (BAFU, 2013)

⁵ Art. 20 Abs. 2 WaG SR 921.0

⁶ Art. 27 Abs. 2 WaG SR 921.0 und Art. 3 Abs. 1 JSG SR 922.0

⁷ Brang P. (2017) Einfluss von Wildhuftieren auf den Wald seit Langem zu hoch – was tun? Schweiz. Z. Forstwes. 168(4): 195-199.

⁸ BAFU (ed.) (2010) Wald und Wild – Grundlagen für die Praxis. Wissenschaftliche und methodische Grundlagen zum integralen Management von Reh, Gämse, Rothirsch und ihrem Lebensraum. Bern: Bundesamt Umwelt, Umwelt-Wissen 1013. 232 S.

⁹ Bischof et al. (2019) Positive Beispiele der Wald-Wild-Situation bei der Weisstannenverjüngung. Schweiz. Z. Forstwes., 170(3): 142-152.

¹⁰ Brändli et al. (2020) Schweizerisches Landesforstinventar. Ergebnisse der vierten Erhebung 2009–2017. Birmensdorf, WSL. Bern, Bundesamt für Umwelt. 341 S.

¹¹ Kupferschmid et al. (2015) Einfluss wildlebender Huftiere auf die Waldverjüngung: ein Überblick für die Schweiz Schweiz. Z. Forstwes. 166 (6): 420–431.

¹² Vgl. hierzu die Ergebnisse der Umfrage unter den Mitgliedern der Gebirgswaldpflegegruppe im Positionspapier «Die Sichtweise der Gebirgswaldpflegegruppe GWG zur Wald-Wild-Problematik» der Schweizerischen Gebirgswaldpflegegruppe, 2018. Abrufbar unter <http://www.gwg-gsm.ch/de/positionen.html>

¹³ Eidg. Jagdstatistik. <https://www.jagdstatistik.ch/de/statistics?tt=0&dt=0&at=0&st=0&dp=0&ar=CH&th=2&yr%5Bfrom%5D=1990&yr%5Bto%5D=2019&sp=%201>, abgerufen am 7.8.2020

¹⁴ Art. 27 Abs. 2 WaG SR 921.0

¹⁵ Zürcher N. und Frehner M. (2017) Monetäre Bewertung von schalenwildbedingten Verjüngungsproblemen im Schutzwald - Fallbeispiele Forst Aletsch. (auf Anfrage bei Forst Aletsch erhältlich)

¹⁶ Schnyder et al. (2016) Huftierbestände und Verbissintensitäten nach der Luchswiederansiedlung im Kanton St. Gallen. Schweiz Z Forstwes 167(1): 13–20.

¹⁷ Gazzola et al. (2007) The role of the wolf in shaping a multi-species ungulate community in the Italian western Alps Ital. J. Zoology 74(3): 297-307.